

Nathalie MARTIN est française. Juriste et titulaire d'un Master II en droit international public de l'Université de Toulouse I, elle est spécialisée en droit international public, droit international humanitaire, droit international des droits de l'Homme, droit des réfugiés et droit pénal (interne et international).

Entre 1999 et 2015, Mme Martin a été conseillère juridique d'Amnesty International France et responsable des questions relatives aux violations du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire, aux juridictions pénales internationales et à l'adaptation du droit interne aux obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité et du Statut de la Cour pénale internationale, au droit des réfugiés et aux formes graves de criminalité (crime organisé, violences faites aux femmes et traite des êtres humains). Dans ce cadre, elle a rédigé plusieurs rapports publics.

Elle a également représenté Amnesty International dans le groupe de travail interministériel chargé d'élaborer le premier plan national d'action contre la traite des êtres humains et pour la protection des victimes, entre 2007 et 2010.

Depuis 2015, Mme Martin est consultante juridique auprès d'associations spécialisées dans l'accompagnement et la prise en charge des victimes de la traite des êtres humains et de violences domestiques. Elle assiste de nombreuses victimes dans des enquêtes pénales, en collaboration avec les services enquêteurs compétents et dans les procédures de demande de protection internationale.

Lieutenant-colonel de la réserve opérationnelle de la gendarmerie nationale, Nathalie Martin est affectée à l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité, les génocides, les crimes de guerre et les crimes de haine (OCLCH) depuis le 1^{er} janvier 2017.

Mme Martin dispense régulièrement des formations sur la traite des êtres humains, l'identification et la prise en charge des victimes et le droit international humanitaire.

Assistante dans les universités de Toulouse I et Toulouse II, elle y a enseigné le droit pénal et la procédure pénale et, actuellement, le droit international public, le droit européen, la criminologie et le droit civil. Elle est l'auteure de publications sur les mécanismes supranationaux de protection des droits de l'Homme, la lutte contre les violences contre les femmes, les crimes internationaux les plus graves, le droit des réfugiés et la lutte contre la traite des êtres humains.

Après avoir collaboré avec le Conseil de l'Europe en tant qu'experte pour des missions de coopération contre la traite des êtres humains en Tunisie et au Maroc en 2015 et 2016, Nathalie Martin a été élue Membre du GRETA le 4 novembre 2016 puis réélue le 6 novembre 2018.

Novembre 2020